

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-151, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Bill C-162, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies», soit lu pour la troisième fois.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Everett, appuyé par l'honorable sénateur Sparrow, tendant à la deuxième lecture du Bill S-29, intitulé: «Loi concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz dans le territoire du Yukon et les territoires du Nord-Ouest»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'examen du rapport du Comité des finances sur le Budget principal, le Budget révisé et le Budget supplémentaire (A), déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur Kinley, que le rapport soit maintenant adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Willis, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird, attirant l'attention du Sénat sur la quatorzième